

CONTENU ÉPREUVES ARTISTIQUES D'ADMISSION MASTER EN ART DE LA MARIONNETTE

Année académique 2022-23 / ARTS² - 4a rue des Sœurs Noires - 7000 Mons

Les formulaires sont accessibles et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 août 2022 (inclus).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE D'ADMISSION

1. Inscription via le formulaire d'**inscription à l'épreuve d'admission** situé sur:
WWW.ARTSAUCARRE.BE/DEVENIR-ETUDIANT
2. Un fois l'inscription à l'épreuve d'admission validée, merci de vous rendre sur le site
WWW.MASTER-MARIONNETTE.BE, onglet INSCRIPTION (à gauche de la page d'accueil) où se trouve le contenu de l'épreuve.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Sur **WWW.MASTER-MARIONNETTE.BE**, onglet INSCRIPTION, merci de préparer:

- **votre CV actualisé au format pdf**
- **une lettre de motivation au format pdf**

Nous vous demandons de joindre ces deux documents à votre inscription en fin de formulaire. Veillez à ce que la taille de chaque fichier n'excède pas 1Mo.

Après validation du formulaire, vous recevrez un accusé-réception (pensez à vérifier vos spams...). Après analyse par le jury, vous serez informé-e-s de la possibilité ou non de suivre le stage de sélection qui précède l'examen final de votre candidature.

En fonction de la crise sanitaire (COVID), et afin de garantir les conditions élémentaires de sécurité, les conditions pratiques et techniques de présentation des épreuves de sélection pourront faire l'objet de modifications qui seront précisées aux candidat.e.s au moins une semaine avant leur audition.